



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social Culture  
Enseignement    Tourisme civil    International    Finances

## Communiqué Collège du 01/03/2013



### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Inauguration du monument aux enfants victimes
- Plan de cohésion sociale 2014-2019

#### Inauguration du monument aux enfants victimes

M. Willy Demeyer, Bourgmestre, et M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et du Patrimoine, ont informé le Collège de l'inauguration du monument aux enfants victimes.

Porteur du rêve d'un monde meilleur, le Monument aux Enfants victimes sera inauguré officiellement ce mercredi 6 mars 2013 à 16h au pied de la Colline du Thier-à-Liège (espace non pavé du large trottoir longeant le chemin de fer, avant l'impasse Macors).

Cet événement marquera la première réalisation concrète du Conseil communal des enfants, qui, en présence du Bourgmestre et de Michel Firket, Echevin en charge de l'Art public présenteront cette sculpture aux Liégeoises et aux Liégeois.

Par ailleurs, le Délégué général aux Droits de l'Enfant, M. Bernard Devos nous fera également l'honneur de sa présence.

Cette initiative s'ancre résolument dans une démarche citoyenne. En effet, le projet a été proposé aux deux écoles supérieures d'Arts plastiques de la Ville de Liège et le lauréat a été désigné à la fois sur base d'une consultation populaire et au vote d'un jury avisé.

Ce sont les coquelicots en acier de l'artiste Alexandra Gadina qui ont fait l'unanimité. Ces fleurs symbolisent la fragilité, la flamboyance et la liberté, trois qualités que l'on peut par ailleurs, associer à l'enfance. Elles établissent un lien subtil et cohérent entre la nature environnante et l'urbanisation du quartier.

Cet événement est bien entendu accessible à toutes et à tous.



#### Plan de cohésion sociale 2014-2019

Le Collège a entendu une communication de M. Willy Demeyer, Bourgmestre relative au souhait de la Ville de Liège de marquer son intérêt pour le prochain appel à projets régional du Plan de Cohésion Sociale.

Pour rappel, ce Plan a été mis en place en 2008, par les Ministres des Affaires Intérieures et des Affaires Sociales du Gouvernement wallon et ce, pour une période de 6 ans et s'attache à promouvoir 6 droits fondamentaux de compétence régionale : le droit à un revenu digne, le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, le droit à un logement décent et à un environnement sain, le droit au travail, le droit à la formation et le droit à l'épanouissement culturel et social.

Les objectifs des Plans de Cohésion Sociale est d'assurer le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large. Un co-financement communal équivalent à 25% des subsides obtenus doit être pris en charge par la commune.

C'est dans ce contexte, que la Ville de Liège a inscrit ses actions 2008-2014 qui se déclinent dans 4 axes :

- l'insertion socioprofessionnelle ;
- l'accès à un logement décent ;
- l'accès à la santé et le traitement des addictions ;
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Ces actions apportent un soutien financier à de nombreuses associations liégeoises telles que : Thermos, ALFA, Cap Fly , ICAR Wallonie, Restos du Cœur, Sidasol, Revers, GAMAH, En-Vies, Cap Migrants, La Bobine,...

Pour l'année 2012, la Ville de Liège a ainsi perçu une subvention de 1.871.349 €.

